

Société Enrobés du Premier Plateau à Gonsans

Demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une centrale d'enrobage de matériaux routiers à chaud

Consultation du public du 17 mai au 14 juin 2021 inclus

	Nom - Prénom	OBSERVATIONS déposées par voie électronique
1	<i>une gonsanaise inquiète</i>	<i>Pollution de l'air, bruit, odeurs nauséabondes, proximité immédiate d'un des habitations ainsi que d'élevages d'animaux pour la consommation, nette augmentation du transit de camions au centre du village, perte de valeur immobilière...etc., autant de points qui moi aussi m'i inquiètent. L'étude d'impact se veut délibérément rassurante mais qu'en est-il vraiment ? 500 usines de ce type existent en France. Nombreuses sont celles qui ont d'ores et déjà prouvé leur impact sur la santé des habitants (cancers, pathologies sanguines, maladies de Hodgkin, leucémies, maladies auto-immunes en quantités nettement supérieures aux moyennes nationales...) car les filtres à poussière n'arrêtent pas les gaz. 2 entreprises de TP, une carrière, des projets de lotissement, de chaufferie bois au caractère polluant avéré. STOP aux nuisances et aux pollutions. la coupe est pleine et à déjà débordé.</i>
2	<i>Lucas</i>	<i>j'aime Gonsans car nous avons choisi d'y vivre dans la nature. L'entreprise pusard et l'entreprise kolly nous amènent déjà un grand Traffic routier. Une centrale enrobée serait une vraie nuisance pour la tranquillité, déjà bien perdue, pour la santé, pour le trafic routier. ne pas oublier la carrière qui apporte déjà tous ces soucis. je dis non au projet!!</i>
3	<i>GUILLAUME</i>	<i>Je dis NON au projet. Marre des camions, marre du bruit, marre que ca pue. Marre de la pollution ou tout le monde ferme les yeux, y'en a qu'en on jamais assez!</i>
4	<i>Virginie</i>	<i>Je suis contre ce projet. Nous sommes dans un joli village plein de charme, quel est l'intérêt de le polluer ? Sans compter les odeurs nauséabondes, le trafic routier, les maladies tels que les cancers, les intoxications par inhalation... Un grand NON NON et NON</i>
5	<i>Habitants concernés</i>	<i>Nous sommes pour le développement de la commune avec l'implantation de nouvelles entreprises et activités. Nous sommes prêts à certains sacrifices pour notre qualité de vie mais pas pour notre SANTE. La pollution de l'air et la</i>

		<i>défiguration de notre commune ne font pas parti des concessions que nous sommes prêts à faire. Nous sommes donc CONTRE ce projet qui n'entraîne que désavantage pour nous habitants de GONSANS.</i>
6	<i>alain heisler</i>	<i>je crois que le maire et ces adjoints ne se rends pas bien compte de la connerie qu'il son en train de faire !ils veule deja nous faire une place a 1 million d euros qui servira a rien et maintenant un truc qui vas nous polluer!tous cela pour faire encore plus de pognon...</i>
7	<i>quentin.heisler</i>	<i>bonjour je trouve sa complètement idiot et inutile cette central d'enrobé car cela va nous rendre la vie bien moins agréable a gonsans!!</i>
8	<i>Margaux HEISLER</i>	<i>Bonjour, je trouve le projet de centrale d'enrobé au bitume à chaud de gonsans inconscient. La mairie ne prend pas en compte le bien être des habitants pour avoir l'idée de faire cela. La vie à Gonsans n'aura plus le même sens ; la pollution sera en hausse, et l'odeur que dégagera ses machines sera insupportable.</i>
9	<i>Nadège HEISLER</i>	<i>Bonjour, D' un village fleuri et agréable à vivre on passerait à 1 village pollué , bruyant et nauséabond!!!Dans quel but?, je ne comprends pas très bien si ce n' est de faire profiter financièrement certaines personnes et à contrario faire fuir les habitants!!! Et je ne parle pas des effets néfastes sur la santé. Quelle est votre priorité?</i>
10	<i>Brenier Gaëtan et Flenet Aurore</i>	<i>Construire notre maison à Gonsans pour être au calme, au vert, profiter de notre terrasse, de notre potager, des jeux extérieurs, de promenades au grand air... Avec cette fumée, ce bruit, cette zone artisanale aux allures de zone industrielle: quelle belle vue, quelle sérénité et une perte de valeur pour notre maison. NON MERCI Notre but était de vivre loin de la ville mais au final on y serait peut-être mieux. (mail reçu 2 fois)</i>
11	<i>Gautron Christian</i>	<i>Sachant les effets indésirables des centrales déjà existantes en France (pollution de l'air, bruit, poussières et augmentation de la circulation des PL pour l'approvisionnement (sable, goudron etc..) et chargement de l'enrobé par les professionnels. Le village est traversé au quotidien par des nombreux PL de 40t et plus, qui devraient emprunter</i>

		<p><i>depuis Baume-les Dames les villages de Passavant - Vercel pour se diriger vers le haut-doubs , le Jura et autres, cet itinéraire a été renforcé au niveau de la chaussée depuis + de 10 ans, mais les décideurs ont oublié que les GPS des camions calculent au plus court. De ce fait 70% de ces camions sont des pays de l'Est (Roumanie-Pologne- Lituanie- République Tchèque) qui ne savent pas lire le Français.</i></p> <p><i>Donc Gonsans village calme agréable à vivre va devenir le contraire, à proximité du lieu d'installation de cette future centrale à enrobé, existent déjà une centrale à béton et une porcherie déjà sources de nuisances (bruit et odeurs nauséabondes), n'en rajoutez pas. De plus, celà sera négatif pour le patrimoine immobilier, le village va mourir, les gens iront construire ailleurs (plus assez d'enfants pour les écoles etc..). Je dis STOP à ce projet, j'ai des échos d'autres habitants du village qui sont de mon avis et vont se manifester. Il faut évoluer dans une commune, mais il y a des limites. Je connais bien les demandeurs du projet et ce n'est pas contre eux que je m'oppose mais en faveur de la protection de l'environnement pour le bien vivre à Gonsans.</i></p>
12	<i>patrick</i>	<p><i>Gonsans est un village tranquille et ce projet n'apportera que des nuisances du genre circulation de camions, mauvaise odeurs, pollution ..etc.</i></p> <p><i>Je dit non a ce projet.</i></p>
13	<i>Camille</i>	<p><i>- Notre petite commune subit déjà un fort trafic routier de camions (qui roulent souvent vite), cela produit non seulement une nuisance sonore mais c'est également dangereux pour les enfants ou les animaux qui traversent la route. Cette centrale augmentera considérablement le trafic routier..</i></p> <p><i>- La centrale sera bruyante et diffusera une odeur de bitume vraiment pas agréable.</i></p> <p><i>- En plus de ne pas être agréable, les émanations de la centrale auraient des effets cancérigènes sur la santé des habitants, notamment chez les enfants...</i></p> <p><i>Je suis contre ce projet dans notre petit village de campagne. Je préférerais voir cette centrale dans une zone industrielle très loin de toutes habitations.</i></p> <p><i>Protégeons notre tranquillité et notre santé ainsi que celle de nos enfants.</i></p>
14	<i>Laurence MERCIER</i>	<p><i>Non à l'implantation de la centrale d'enrobé au bitume à chaud à Gonsans. Les fumées de bitume contiennent un nombre important de substances qui ont un impact nocif sur la santé de l'homme et sur l'environnement.</i></p>

		<p><i>A long terme ce sont diverses maladies que nos enfants et nous développeront, ce qui est loin d'être rassurant comme l'indique le dossier du projet.</i></p> <p><i>Qui aimerait vivre dans un tel environnement ???</i></p>
15	<i>Jacqueline HUMBERT</i>	<p><i>A leur actuel où tout le monde, même le gouvernement, se tourne vers l'écologie, des entrepreneurs souhaitent faire l'inverse à Gonsans en implantant une centrale d'enrobé de bitume à chaud.</i></p> <p><i>Cette centrale serait implantée dans la zone activité de Gonsans à proximité des habitations et des exploitations agricoles (vaches laitières, poulailler et porcherie).</i></p> <p><i>L'air et les sols seront pollués par les fumées cancérigènes de bitume pouvant engendrer de graves problèmes pour notre santé.</i></p> <p><i>Les vas et vient incessants des camions, déjà fort nombreux, impacteront la paisibilité de notre village.</i></p> <p><i>Je pense à la future génération qui vivra dans cet environnement pollué.</i></p>
16	<i>Crevoisier Michel</i>	<p><i>Bonjour</i></p> <p><i>Ayant connaissance du projet de centrale d'enrobé à Gonsans, je souhaite vous exprimer ma totale opposition à ce projet. Gonsans est une commune où passent énormément de véhicules notamment les camions qui font la liaison autoroute A36 Pontarlier, il faut y ajouter 2 carrières, une centrale béton qui occasionnent un trafic quasi ininterrompu de camions dans le village.</i></p> <p><i>Les exploitations agricoles étant nombreuses, ce sont également des tracteurs qui circulent en permanence !</i></p> <p><i>Stop à cet accroissement du trafic que ne manquera pas de générer cette nouvelle installation.</i></p> <p><i>Michel Crevoisier</i></p>
17	<i>Un couple gonsanais</i>	<p><i>Habitants de Gonsans depuis de nombreuses années à proximité directe de cette zone artisanale nous nous opposons farouchement à ce projet. Nous refusons catégoriquement de subir les nuisances environnementales, sanitaires, sonores, visuelles et olfactives qu'implique un tel projet. Nous subissons déjà le trafic régulier d'engins liés à la présence d'une carrière et de 2 entreprises de travaux publics, cela suffit !</i></p>

		<i>Préservons notre village rural et paisible où il fait bon vivre.</i>
18	<i>Thomas de gonsans</i>	<i>Je dit non à cette usine nous voulons être tranquille et vivre dans l'air pure de gonsans que tout les villageois sont venu chercher..</i>
19	<i>Emmanuel Rousselot</i>	<i>Quid des rangers sanitaires de telles installations aussi proche des populations, sans parler des nuisances : fumées, odeur, bruit, circulation de camions sur de petites routes de campagne ?</i>
20	<i>Jean-Paul</i>	<i>Toutes les nuisances générées par ce projet sont incompatibles avec un village comme Gonsans. Les entreprises de Travaux Publics + carrière amènent déjà de fortes nuisances dans le village. Et que dire de la pollution alors que des maisons d'habitation se trouvent à proximité immédiate ? Ce projet est un non-sens</i>
21	<i>Nathalie</i>	<i>Le projet va ramener des odeurs nauséabondes et polluantes dans notre commune. Ce projet ne doit pas aboutir.</i>
22	<i>Gabrielle</i>	<i>Je suis une adolescente, pleinement consciente des risques de pollution que porte une telle installation. Alors que toute la société lutte pour le respect et la protection de la nature, comment laisser faire une chose pareille ? Il est temps que les beaux discours soient suivis d'actions concrètes.</i>
23	<i>Barçon Xavier</i>	<i>Nous sommes contre l'implantation de cette centrale , qui n'apportera que de multiples nuisances , odeurs , bruit, trafic, poussières, pollution, risque de canceralors NON à ce projet pour que Gonsans reste un joli village , a quoi bon avoir un village fleuri et paisible ??? Si c'est pour avoir des fumées toxiques et nauséabondes en même temps !! Complètement illogique de tolérer ceci!nous voulons continuer à sentir les odeur de la nature et de la campagne pas celles du pétrole !</i>
24	<i>Virgile LECAUX</i>	<p><i>Cela va faire 7 ans que nous sommes venus nous installer à Gonsans. Nous aimons ce village pour son côté rural, son école, ses commerces de proximité...</i></p> <p><i>La commune est très dynamique en créant un terrain multisport, une future place du village attrayante, un marché plusieurs week-end par mois.</i></p> <p><i>Aujourd'hui coup de massue en apprenant le projet d'une installation d' enrobé à chaud.</i></p> <p><i>Je suis absolument contre ce projet en sachant qu'il y a de grosses possibilités de pollution par les particules fines, pollution des eaux de surface, pollution olfactive, le danger du transport routier qui sera augmenté, le risque</i></p>

		<p><i>d'explosion des cuves de stockage du gaz..... N'oublions pas également qu'à proximité de l'emplacement du projet, il y a des agriculteurs producteurs de poules en plein air, producteurs de lait pour le Comté. Plusieurs familles pourraient tout perdre pour une entreprise qui produirait plus de désagrément que d'agréments.</i></p> <p><i>Je dis donc NON.</i></p>
25	<i>alex</i>	<p><i>JE M'OPPOSE TOTALEMENT à ce projet qui sera dévastateur pour notre commune et surtout pour notre santé.</i></p> <p><i>Il y a quelque année un parc éolien à été refusé aux abords de la commune parce qu'un couple de milan royale y nichait.</i></p> <p><i>Alors comment pouvons nous autoriser ce projet qui sera aussi proche des habitations et des exploitants agricole (vaches laitières et poules élevées en pleins air).</i></p> <p><i>La commune investit dans de nombreux projet afin de développer celle ci.</i></p> <p><i>Un grand nombre de jeunes ne quittent pas Gonsans pour y fonder a leur tour leur famille; et ce depuis des générations preuves que c'est un village dans lequel on se sent BIEN.</i></p> <p><i>Je ne souhaite pas voir mon village envahis de poids lourds et surtout je veux que ma famille reste en bonne santé.</i></p> <p><i>je me demande comment en 2021 nous pouvons encore autoriser des projets de cette ampleur et aussi dangereux pour la santé des habitants au sein d'un village.</i></p>
26	<i>Retraitée de Gonsans</i>	<p><i>Je suis contre ce projet qui va nous apporter trop de nuisances: certes la carrière est proche mais tous les camions qui vont venir chercher l'enrobe vont passer dans le village ainsi que ceux apportant les matieres premieres! Stop il y en a déjà assez avec la carriere , la centrale a beton et 2 entreprises de TP!</i></p>
27	<i>Marie-France</i>	<p><i>Je suis opposée à ce projet qui va apporter beaucoup trop de nuisances et de pollution (bruit, odeurs, trafic des camions, rejets de substances dangereuses pour la santé).</i></p> <p><i>Effet plus négatif que positif pour le village, dévalorisation de l'image et de la qualité de vie dans le village.</i></p>
28	<i>Michel</i>	<p><i>Ce genre d'industrie n'a pas sa place dans un village. Les études sont toujours rassurantes, surtout quand elles sont menées par la partie prenante... La réalité est toute autre, et les installations se dégradant avec les années, les problèmes vont de mal en pis. Bien d'autres centrales l'ont déjà démontré à maintes reprises. La qualité de l'air sera</i></p>

		<p><i>impactée, que ça soit l'odeur ou la teneur en particules diverses (le bitume est un produit pétrolier, lors de la chauffe, des particules nocives sont libérées sous forme de gaz chaud) mais l'eau de pluie sera elle aussi impactée, surtout en été où les pluies sont rares et donc la concentration des polluants dans les nuages est à son maximum ; pluies chargées déversées sur toutes les terres des environs qui ajoutera encore à la pollution des sols à long terme et des végétaux qui les pompent.</i></p> <p><i>Le trafic routier généré ne sera pas non plus négligeable, loin de là. Béton25 à lui seul nous donne déjà un bon aperçu avec beaucoup de passage de camions et surtout qui roulent comme des sauvages (j'ai même eu une frayeur en croisant un dans un virage où j'ai vu ses pneus chasser !).</i></p> <p><i>Et pendant qu'on nous interdit de brûler un tas de branches au printemps pour des raisons écologiques, on va installer une telle centrale... Et pendant qu'on nous impose de construire avec tel ou tel matériau pour la préservation du patrimoine, on va installer une telle centrale...</i></p> <p><i>Etant donné les antécédents de ce genre de projet et au vu des impacts réels sur la santé et l'environnement, il serait sage d'appliquer le principe de précaution. En ce qui me concerne, je n'en veux pas !</i></p>
29	Nathalie	<p><i>Résidente à Cotebrune, village tout proche de Gonsans, je m'inquiète de ce projet d'installation de centrale à Bitume à Gonsans. Au delà de la pollution visuelle, sonore et olfactive (nous subissons déjà des désagréments avec la carrière et le parc à poules ..) je m'étonne de venir installer une telle usine à proximité d'un village et habitations ! à l'heure où l'on prône le respect de l'environnement, et le mieux vivre à la campagne ce projet laisse perplexe ! mais quand il s'agit d'intérêts financiers, exit les discours "écolo" ! Par ailleurs , je suis surprise de noter que l'enquête est ouverte à la consultation publique depuis le mois Mai et que nous avons été avertis ce Samedi 5 juin par Flyer fort bien documenté mais anonyme ! comment se fait-il que Cotebrune Commune juxtaposée à GONSANS n'aie pas été avertie de ce projet ? que font les élus ? le sujet n'est il pas digne d'être partagé aux administrés ? ou espèrent-on à dess ein faire voter le projet en catimini.. comme sait si bien le faire par ailleurs l'ensemble de la classe politique ! surtout lorsqu'il s'agit de sujet qui fâchent !! Le ras le bol de la population à été mis sous cloche "grâce " au Covid.. plus de manifestations, plus de gilets jaunes, plus de grogne !!! mais jusqu'à quand ! le couvercle finira par sauter, les élections qui approchent en seront certainement témoins ...certes il faut des usines, mais n'avons-nous pas le choix de les faire dans zones appropriées ! à mais j'oubliais les intérêts financiers ! pour une commune qui déjà fait partie de la liste des communes les plus taxées du Doubs, ce serait une bonne affaire sans doute !! Quoi qu'il en coûte pour la santé et le bien-être des</i></p>

		habitants !!
30	Deloche V.	<p>Message n°1 : Nous avons appris la nouvelle de cette construction par un tract anonyme dans nos boîtes aux lettres le 3/06/21. J'habite Cotebrune, et selon la page 10 du Dossier EPP - Présentation de la demande, la commune de Cotebrune aurait dû être informée officiellement de ce projet. Le dossier est en date du 15 Janvier 2021. Sauf erreur de ma part, il y a eu une absence de communication de la part du Maire de Cotebrune vis à vis de ces concitoyens. Connaissant l'amitié qu'il entretient avec le Maire de Gonsans, cela peut paraître des plus surprenant, surtout pour un projet de la sorte où les habitants de Cotebrune auront des dommages collatéraux de cette construction. Je souhaiterais qu'il y ait un report de l'enquête publiques afin de mieux étudier le projet. Je ne suis pas contre sur le fond de ce projet, s'il respecte les données de son cahier des charges, mais cette absence de communication me paraît des plus étranges et peut susciter des interrogations.</p> <p>Réponse préfecture :</p> <p>Bonjour,</p> <p>Conformément aux dispositions du code de l'environnement (article R512-46-14), un exemplaire du dossier et un registre de consultation du public a été déposé en mairie de Gonsans, commune d'implantation du futur projet.</p> <p>La commune de Côtebrune se situe dans un rayon de 1 km autour de l'installation projetée.</p> <p>A ce titre, le 15 avril 2021, M. le maire a été destinataire d'un exemplaire du dossier afin que le projet soit soumis à l'avis du conseil municipal (article R512-46-11).</p> <p>il n'appartient pas à M. le Maire de Côtebrune de communiquer directement auprès des habitants sur ce projet.</p> <p>Cette consultation du public a dument fait l'objet d'une publicité dans la presse, 15 jours avant le début de la consultation du public, conformément au code de l'environnement (Est Républicain et La terre de chez nous).</p> <p>A ce jour, une trentaine d'observations a été déposée sur ce projet. Elles seront, ainsi que celles reçues jusqu'au 14 juin, transmises à la DREAL, service de l'Etat en charge de l'instruction de ce dossier.</p> <p>Enfin, ne s'agissant pas d'une enquête publique, la réglementation ne prévoit pas de report. Il appartient à chacun de prendre ses dispositions pour faire part de ses remarques ou observations dans le délai de la consultation du public.</p>

		<p><i>Cordialement,</i></p> <p><i>Préfecture du Doubs - Bureau des enquêtes publiques</i></p> <p>Message n°2 :</p> <p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Je réalise par votre écrit que c'est une "consultation publique" !!!... Rangée scrupuleusement dans la rubrique « Enquête publique" de votre site.</i></p> <p><i>Tout est fait pour brouiller le vulgum pecus...</i></p> <p><i>Donc à quoi sert-elle cette consultation si le « public » n'est pas informé de ce qui se passe dans son propre village ? A oui, j'oubliais, L'est Républicain et La terre de chez Nous nous ont informé...</i></p> <p><i>A noter que la population de Gonsans a aussi été informé de ce projet via le tract anonyme ce week-end...</i></p> <p><i>Notre maire en a fait état seulement ce vendredi lors du dernier conseil et clôturé le débat sans vote, sans avis prononcé. Enfin, je pense que vous en recevrez un...(article R512-46-11)</i></p> <p><i>Censurer mon écrit pour avoir notifié un état de fait, qui me semble plus qu'important, peut faire penser à certaine pratique.</i></p> <p><i>Comme je vous l'ai écrit, je n'avais rien contre ce projet en l'état, juste très choquée par la démarche de nos élus pour le cacher. Mais visiblement, ils respectent la loi...</i></p> <p><i>Alors permettez moi de vous dire que ce projet, qui n'est pas des moindres, impliquant les habitants de 2 communes directement, dénué de bons sens d'implantation, d'objectifs écologique, de bien-être vital... que nos élus ont essayé de faire passer sous le manteau, sent plus que mauvais, dans tous les sens du terme...</i></p> <p><i>Bien à vous. V. Deloche</i></p>
31	Famille de GONSANS	<p><i>Je suis opposé à ce projet qui est beaucoup trop près du village, ce genre de projet ne devrait pas voir le jour dans une zone aussi proche de maisons d'habitation. Trop de nuisances pour les habitants qui choisissent GONSANS pour sa qualité de vie. On développe le village en créant des lotissements et ainsi faire venir des familles pour préserver notre</i></p>

		<i>école alors pourquoi le polluer, tout le monde va fuir....</i>
32	<i>Nathalie</i>	<i>Projet inacceptable. Néfaste pour l'environnement et la population Impact sur la santé. Site non approprié. Je refuse ce projet</i>
33	<i>Claudine</i>	<i>Projet inconcevable. Très néfaste pour la santé de tous. Polluant, bruyant. Je ne valide absolument pas ce projet qui j'espère n'aboutira pas.</i>
34	<i>severine</i>	<p><i>Notre famille est installée depuis 2013 à Gonsans. Un coup de coeur pour cette commune, une église classée monument historique, un label "village fleuri"(actuellement 2 fleurs), forêts, prairies etc. Tout pour y rêver, une vie saine et paisible pour nos enfants dans ce village.</i></p> <p><i>Mais voilà qu'aujourd'hui il en est autrement avec le dépôt de projet d'une centrale d'enrobé à chaud...</i></p> <p><i>Incompréhension totale, après avoir lus les chiffres, compte rendu de conférence, témoignages de professionnel de la santé.</i></p> <p><i>Pourquoi un tel projet aux pieds de nos habitations ?</i></p> <p><i>Comment expliquer à mon fils de 7 ans qu'il devra arrêter de cultiver son potager dont il est si fier parce que les particules fines se déposeront sur ces récoltes ? (sans oublier la pollution qui sera dans le sol)</i></p> <p><i>Qu'il lui sera définitivement impossible de se déplacer dans le village, en vélo ou à pied puisque la circulation routière, déjà soutenu, sera devenu trop dangereuse pour lui ?</i></p> <p><i>Qui seront tenus pour responsable des maladies développées par les habitants des suites de la pollution de l'air, du sol et de l'eau ? sans oublier la faune et la flore.</i></p> <p><i>Qui honnêtement viendrait s'installer dans un village bruyant avec une centrale ?</i></p> <p><i>Nous espérons qu'un avis défavorable et définitif sera donné pour que chacun de nous, Gonsanais, puissions aspirer à de longues années sereines dans ce village dont les élus ne cessent de valoriser (avec de beaux projets) dans cette campagne où il fait encore bon vivre !</i></p>
35	<i>poupart jean pierre</i>	<i>Fermement opposés à ce projet ! Une telle industrie n'a pas sa place dans nos petits villages !</i>

<i>danielle</i>	<p><i>Où est la préservation de la nature et de l'environnement ?</i></p> <p><i>Nous résidons depuis une vingtaine d'années à Côtebrune, village où nous avons choisi de passer notre retraite, pensant profiter pleinement de la nature et de la quiétude de la campagne. Or depuis, nous avons été très impactés par la carrière et par Béton 25 qui provoquent des nuisances, bruits, explosions, poussières et circulation de camions sur les routes des alentours.</i></p> <p><i>Comment se fait-il que nous ne soyons informés que maintenant, à quelques jours de la fermeture de la consultation publique et de façon non officielle, par un tract, de ce projet qui nous impacte tous ?</i></p> <p><i>L'enquête publique est ouverte depuis le 17 mai et, étant donné les liens étroits entre nos deux communes, il est inconcevable que les habitants de notre village n'aient pas été informés ou, pire encore, cette information a-t-elle été volontairement non divulguée ?</i></p> <p><i>Nous pensons que l'intérêt financier d'un tel projet sur une commune est source de revenus, bien sûr !</i></p> <p><i>Faut-il sacrifier le bien-être et le quotidien des habitants de deux villages pour un profit financier ?</i></p> <p><i>Qu'en est-il des nouveaux habitants de la rue du Châtelard à Gonsans qui viennent de construire et vont se retrouver avec cette « merveille » vue de leur terrasse, ces mêmes habitants qui ont été informés, comme tous, vendredi 4 juin par ce même tract distribué dans les boîtes aux lettres ?</i></p> <p><i>(mail reçu 2 fois)</i></p> <p>Réponse préfecture :</p> <p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Conformément aux dispositions du code de l'environnement (article R512-46-14), un exemplaire du dossier et un registre de consultation du public a été déposé en mairie de Gonsans, commune d'implantation du futur projet.</i></p> <p><i>La commune de Côtebrune se situe dans un rayon de 1 km autour de l'installation projetée.</i></p> <p><i>A ce titre, le 15 avril 2021, M. le maire a été destinataire d'un exemplaire du dossier afin que le projet soit soumis à l'avis du conseil municipal (article R512-46-11).</i></p> <p><i>Cette consultation du public a dument fait l'objet d'une publicité collective dans la presse, 15 jours avant le début de la</i></p>
-----------------	--

		<p>consultation du public, conformément au code de l'environnement (L'Est Républicain le 23 avril 2021 et La terre de chez nous, le 2 » avril 2021), et sur le site internet de la préfecture.</p> <p>La réglementation ne prévoit pas de publicité individuelle. Il appartient à chacun de prendre ses dispositions pour faire part de ses remarques ou observations dans le délai de la consultation du public.</p> <p>A ce jour, une quarantaine d'observation a été déposée sur ce projet. Elles seront, ainsi que celles reçues jusqu'au 14 juin, transmises à la DREAL, service de l'Etat en charge de l'instruction de ce dossier.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Préfecture du Doubs - Bureau des enquêtes publiques</p>
36	Habitant en colère	<p>C'est une honte d'accepter une telle bombe sanitaire sur notre village, fini de manger nos légumes, nos fruits. Un danger pour les élevages agricoles, les espèces sauvages, les abeilles qui sont déjà en voie de disparition !</p> <p>Les odeurs permanente d' enrobé non merci... Dire qu'on reproche à un agriculteur de puer quand il mène son fumier ou lisier...</p> <p>On possède déjà une centrale à béton loin d' être aux normes, nous n'avons pas besoin d'une centrale à enrobé par dessus...</p> <p>La personne créatrice de se projet ne doit pas savoir ce que signifie le mot "cancer". La chanson de mickey 3d "il faut que tu respire" résumé en bien la situation....</p> <p>Je suis contre ce projet qui en plus n'apportera avantage qu'à seulement 2 personnes sur le village... Mais business is business tampi pour les autres.</p> <p>Imposer ça au gonsanais, j'espère que les hauteurs de se projet vont vîtes se rendre compte de la stupidité de ce dernier.</p>
37	Pat et Nat	<p>Quel choc d'apprendre une chose pareille !!!, dans une commune classée depuis toujours pour son fleurissement !!!</p> <p>Le calme, la nature proche, la convivialité, une église classée monument historique, un couple de milan royal (magnifique), des habitations toutes proches, des exploitations agricoles de proximité (poules, vaches, cochons), des jardins,des installations sportives .</p> <p>Gonsans c'est tout cela et c'est ce qui nous fait aimer ce village !! Les enfants y grandissent joyeusement et les</p>

		<p><i>personnes âgées s'y déplacent tranquillement.</i></p> <p><i>Mais comment envisager de vivre encore en SANTE avec les émanations d'une telle usine !!!</i></p> <p><i>Plus possible non plus de se déplacer en SECURITE et dans le calme avec l'augmentation du trafic routier.</i></p> <p><i>Ce n'est pas ça la campagne !!</i></p> <p><i>Allons nous vers un avenir où tout sera goudronné ? Il serait préférable d'investir dans la préservation de l'environnement pour l'avenir de tous !</i></p> <p><i>NON à ce projet !!!! insensé !</i></p>
38	Denis	<p><i>Bonjour, je voudrais ici donner les raisons de mon refus à cette centrale,habitant Gonsans depuis quelques décennies dans un village fleuri,village agréable à vivre qui a sû , ces dernières années,apporté un dynamisme sans précédent.comme chacun j'utilise les routes bitumées,done en produire ;certe,mais en respectant un minimum de précaution</i></p> <p><i>La proximité des habitations,de bureaux,de nos écoles situées dans l'axe des vents dominant les odeurs,le bruit,les fumées avec leurs parties fines.la circulation à été largement impactè par l'interdiction aux poids lourds de traverser Adam les Verceil il y à quelques temps.être contre le travail, non,mais de grâce respecter les habitants de Gonsans,nos enfants et en même temps vous même</i></p> <p><i>Mercis de cette consultation.</i></p>
39	Liliane	<p><i>Je suis totalement contre le projet</i></p> <p><i>Les pollutions de toutes sortes,fumées,parties fine ,circulation. Autant de critères pour ne pas approuvé ce dossier.</i></p>
40	Couple de retraités	<p><i>Nous avons choisi Gonsans il y a 18 ans pour vivre dans un village agréable et dynamique.</i></p> <p><i>En apprenant par un tract reçu le 3 juin qu'une centrale d'enrobé pourrait voir le jour dans notre commune, nous venons ici faire part de notre vive inquiétude.</i></p> <p><i>Nous habitons route de Baume les Dames et chaque jour de nombreux camions ne peuvent déjà pas se croiser devant le lavoir sans être obligés d'empiéter sur le trottoir.</i></p>

		<p><i>La forte augmentation du trafic routier générée par ce projet, le bruit, les poussières, les odeurs, sont des nuisances qui auraient un impact désastreux sur la santé de chacun.</i></p> <p><i>L'implantation de cette centrale aux abords d'habitations nous semble inadaptée et nous nous opposons fermement à ce projet.</i></p> <p><i>(mail reçu 2 fois)</i></p>
<p>41</p>	<p><i>mf</i></p>	<p><i>Quelques remarques</i></p> <p><i>Implantation : elle est justifiée par la zone artisanale, or il ne s'agit pas d'une zone industrielle et l'implantation de cette centrale en change donc la vocation et on peut craindre la porte ouverte à d'autres entreprises</i></p> <p><i>Nuisances :</i></p> <p><i>La végétation, la perturbation est reconnue puisque les couches de poussières déposées sur les feuilles vont nuire à la productivité des végétaux. Qu'en sera-t-il également des jardins potagers et d'agrément des riverains ?</i></p> <p><i>Cette perturbation sera renforcée par les périodes sèches et les vents, pensons aux étés actuels et à venir. La précaution d'arroser « si besoin » ne peut s'appliquer que sur la zone de production et de circulation des camions, pas sur les terrains environnants .</i></p> <p><i>Proches de l'entreprise on ne signale que des zones de culture et des prairies artificielles, elles recevront elles aussi cette pollution, et sont également destinées à l'alimentation des animaux ... dont ceux des trois élevages à proximité...</i></p> <p><i>Quant à la faune, bien qu'elle soit peu abondante dans ces zones, paraît-il, il est dit qu'il lui faudra s'adapter</i></p> <p><i>Mais ces impacts sont dits « négligeables » ...</i></p> <p><i>Le bruit :</i></p> <p><i>L'implantation dans la zone artisanale, à proximité d'autres entreprises, même une « faible » perturbation sonore supplémentaire, puisque'il en existe déjà, on peut en ajouter d'autres. Peut-on se satisfaire de cet argument ?</i></p> <p><i>L'augmentation du trafic routier semble minimisé à 10%, alors qu'il est question d'une circulation de 10 à 40 camions par jour. La population est-elle prête à supporter ce ballet de camions ?</i></p>

		<p><i>Pour répondre aux inquiétudes quant au bruit, l'étude reconnaît son existence mais à une certaine périodicité qui devrait la rendre supportable. Quelle périodicité ? et ce sera aussi à la population d'adapter certaines activités si elle ne veut pas en souffrir.</i></p> <p><i>Il est promis aussi que des mesures seront réalisées dès la mise en route, d'une part qu'en sera-t-il s'il s'avère que les seuils sont dépassés ? Et l'étude certifie que l'entreprise à ses débuts sera peu bruyante ... comme toutes elle vieillira, l'argument n'est donc pas rassurant.</i></p> <p><i>La santé : la population subira une exposition chronique, dont on sait que les conséquences se mesurent à long terme et quand il est déjà trop tard, l'étude mentionne qu'elle sera limitée aux périodes sèches et ventées, « donc le risque est négligeable », piètre consolation.</i></p> <p><i>Les riverains les plus proches sont à 200mètres, cela semble beaucoup pour l'étude, bien peu pour les vents.</i></p> <p><i>Dans l'étude les formules d'incertitude sont nombreuses : « en cas de pollution », « ces précautions devraient permettre ... » « s'il y avait le moindre incident ... » « quasiment inexistant « ...</i></p> <p><i>Ces formules ne sont gère rassurantes</i></p> <p><i>Peut-on se contenter d'une étude qui qualifie les risques de « faibles », à la condition que toutes les précautions annoncées soient respectées et dans la durée, que tous les contrôles soient effectués régulièrement, qu'il n'y ait aucun accident, aucune période de sécheresse prolongée, de grand vent ... et que l'entreprise reste éternellement neuve ...pour le bien être de la population et de son environnement.</i></p> <p><i>En conclusion : si le risque zéro n'existe pas et mérite qu'on prenne toutes les garanties et précautions nécessaires en cas de problème, le principe de précaution lui existe.</i></p>
42	Anonyme	<p><i>Transit des camions en plus dans le village</i></p> <p><i>Pollution de l'air et poussière de particules</i></p> <p><i>Elevages d'animaux à proximité et dangereux</i></p> <p><i>à la consommation</i></p> <p><i>Impact sur la santé , le bruit, les odeurs d'hydrocarbures</i></p>

		<i>Gonsans, village fleuris , perte de valeur immobilière, très inquiétant</i>
43	<i>Carisey claude</i>	<i>Je trouve scandaleux qu' un tel projet puisse voir le jour à Gonsans ,une telle installation dans un quartier ou plusieurs maisons ont été construites il y a seulement quelques années et même plusieurs à peine terminées. Sachant les risques énormes de pollution, les va et vient de camions toute la journée sur toutes les entrées et sorties du village,les fumées et odeurs dégagées toute la journée qui sont extrêmement dangereuses pour la santé des habitants. Je voudrais rappeler aux autorités qu' un habitant du village est décédé en début d année suite à une maladie contractée en travaillant dans ce circuit en tant que chauffeur. Je pense sincèrement que si un membre proche de la haute autorité régionale habitait au village ce projet honteux serait déjà aux oubliettes. Voilà ce que j avais à dire. Respectueuses salutations.</i>
44	<i>Une famille gonsanaise</i>	<i>Nous avons acheté une maison à Gonsans pour etre dans un village tranquille et pouvoir y elever nos enfants en toute quiétude. Déjà qu'un grand nombre de camions traversent le village et souvent roulent vite,nous ne voulons pas de cette centrale. Elle amènera que bruit,pollution,cancer ... Nous voulons protéger nos enfants. Nous sommes CONTRE</i>
45	<i>nouveaux habitants</i>	<i>Stupéfaction et déception devant ce projet !!! Nous avons eu un coup de coeur pour nous installer à Gonsans dernièrement : village fleuri, nouveau projet centre du village, projet stade de foot, bonne convivialité. Beaucoup de réalisations allant dans le sens du bien-vivre. L'installation de cette centrale d'enrobés va complètement à l'encontre des belles réalisations actuelles décidées par la municipalité. Nous sommes FERMEMENT opposés à la création de cette structure, qui viendra gâcher la qualité de vie des habitants et faire peser un sérieux risque sur leur santé. Nous souhaitons une activité économique qui aille dans le sens du développement durable, du respect de la planète et de la santé des humains.</i>
46	<i>Cathy</i>	<i>D'innombrables nuisances que je ne citerai plus suffisent pour être CONTRE ce projet ! Cette centrale n'a pas sa place dans notre village, c'est une évidence !</i>
47	<i>Benjamin Lescoute</i>	<i>Je m'oppose vivement à ce projet de création d'une société d'enrobage à chaud sur la jolie commune de Gonsans.</i>

		<p><i>Idéalement située sur le premier plateau jurassien, Gonsans est au cœur d'un patrimoine naturel privilégié, entouré d'une nature généreuse et apaisante. C'est ce cadre bucolique et tranquille qui attire des gens à venir s'installer pour jouir en toute quiétude de ce joli village fleuri.</i></p> <p><i>Et, soudain, nous nous trouvons au bord d'un gouffre, d'un cataclysme environnemental, qui va directement menacer à la fois la pérennité des lieux et de cette richesse environnementale, mais également menacer directement notre santé. Il est évident que ce genre de projet, directement nourri par la cupidité de certains acteurs locaux et une grave menace pour la santé des habitants de Gonsans et des villages alentours, mais également une menace pour ce fragile équilibre environnemental dont nous sommes si tributaires et à qui nous devons tant. Je partage également l'inquiétude de toute la filiale agricole qui est menacé de péril à cause de ce projet déraisonnable.</i></p> <p><i>Je compatis et partage ma vive inquiétude auprès des très proches habitants de ce site au potentiel criminel en devenir, qui seront directement en tant que proches voisins impactés par odeurs, poussières cancérigènes, trafic poids lourds, bruit...</i></p> <p><i>J'espère tant que ce sera le projet de la raison et de la cohérence environnementale et sanitaire qui sera privilégié au détriment de ce projet fou furieux néfaste qui conduira inéluctablement Gonsans à sa perte.</i></p>
48	Myriam	<p><i>Contre la centrale enrobé!!!!!!!</i></p> <p><i>Je suis de l avis des gens qui ont distribué le tract mais j aimerais que ces personnes dévoilent leur identité afin de pouvoir échanger sur le sujet.</i></p> <p><i>Retombées néfastes pour la santé.</i></p> <p><i>Ne pensons pas seulement à nous, mais à nos futures générations qui trop jeunes ne peuvent se positionner sur cet avis.</i></p> <p><i>Quel avenir leur transmettons nous si le projet se réalise.</i></p> <p><i>Nous espérons que les personnes responsables de la décision finale sauront trancher avec âme et conscience.</i></p>
49	Emma	<p><i>Habitante de Gonsans, je suis très inquiète sur la réalisation de ce projet et je pense sincèrement qu'il ne devrait pas voir le jour.</i></p> <p><i>Tout d'abord depuis que je suis ici (et je ne compte pas déménager car Gonsans est un village où il fait bon vivre), j'ai</i></p>

pu constater un trafic déjà assez conséquent de poids lourds dont plusieurs fois ces derniers roulaient à des vitesses excessives coupant certain virages, en hiver sur routes glissantes roulant à cheval sur 2 voies(je peux les comprendre car conduire de tels engins est un métier à part entière).

Ce projet va impliquer par conséquent une augmentation de ce trafic : entre Ecogranu et la Centrale ainsi que les camions qui si j'ai bien compris viendront du Sud de Lyon (1.3.4).

35 camions par an (1.4.3) sachant que l'entreprise fonctionnera 10 mois dans l'année (mi-mars à mi-décembre (1.4.9)) cela signifie qu'il y aura en gros un camion par semaine qui viendra + camion en provenance des Vosges (2.3.3) (ici on ne nous dit pas combien de camion par an) + camions qui livreront l'enrobé (combien de camion ? quelle fréquence de trafic ?).

Plus loin on nous mentionne « Le trafic journalier maximum sera de 40 camions » associé à « La centrale d'enrobage fonctionnera par campagne du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 » dois-je conclure que sur 10h de travail 40 camions vont circuler soit 4 camions par heure ou 1 tous les quarts d'heure !!!!! Mis à part cela, un très faible impact sur la situation existante... « Vitesse des camions limités » j'ai du mal à le croire... « Voies de circulation sont adaptées à recevoir du trafic » (plusieurs rétrécissements à Gonsans, plusieurs virages sans vue dégagée, etc).

Conséquence : augmentation du trafic routier au sein du village et routes environnante et bien au-delà du rayon de l'entreprise ainsi qu'une augmentation de la pollution due aux pots d'échappement des poids lourds (car un camion qui roule aura toujours des rejets qu'il soit neuf ou vieux).

Je continue juste sur cette augmentation du trafic (rien que sur ce point le projet est déjà dans le rouge) qui malheureusement va entraîner une baisse de la faune. Je prends pour exemple le hérisson (espèce protégée je le rappelle) dont la population continue de diminuer en partie à cause du trafic routier (regardez sur les bords de route le nombre d'animaux tués).

A l'heure ou le mot « écologie » est au cœur de toute action, même si le dossier enjolive la création de cette centrale, ce projet est pour ma part totalement inadapté.

Dans le paragraphe 3.8, il est clairement dit que le fait d'accepter ce projet entrainera une nuisance sonore (Engins de transports, la centrale elle-même, la chargeuse, ...)

« Le brûleur au propane sera peu générateur d'émission sonore car neuf » on en reparle d'ici quelques temps quand

celui-ci aura tourné quelques saisons.

Quand on vient vivre dans un village, c'est justement que l'on recherche une tranquillité, entendre les oiseaux, les cloches (église et vaches) sont les seuls bruits agréables qui nous repose. Les premières habitations sont à 200m, je plains ces personnes qui vont être aux premières loges de tous les désagréments liés à la centrale.

La création de cette centrale aura un impact sur :

- la santé

« Ces poussières peuvent conduire à une irritation des yeux, de la peau et du tractus respiratoire (toxicité aiguë). Il peut aussi exister un risque de pneumoconiose (toxicité chronique). »

« Les hydrocarbures dans l'eau peuvent être source de dermatite après un contact avec la peau »

Le paragraphe 3.17.3.4. – Effets de la pollution des gaz d'échappement et de combustion sur la santé est je pense très explicite sur les risques sanitaires que vont engendrer ce projet.

- L'écosystème

«La pollution par les fines apportent de la turbidité... » On remarque que dans ce paragraphe on nous dit qu'il n'y a aucun impact sur notre santé mais on ne parle pas de l'écosystème.

« La bioaccumulation (hydrocarbures) est possible au niveau des poissons ce qui pourraient les rendre impropres à la consommation ».

« Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection d'un captage AEP » donc comme le coin n'est pas protégé on peut se permettre de polluer les eaux présentes sur les lieux ??? Vive l'écologie sélective.

En bref :

« Au regard des éléments décrits on peut considérer que pour les populations exposées le risque sanitaire est faible » Il y a un impact sur la vie mais ce n'est pas grave car les chiffres disent qu'il est infime. On va, nous et l'ensemble de la faune et la flore, nous empoisonner à petite dose sur du long terme mais tant que l'argent continuera de primer sur le bien-être, la santé, l'environnement la vie pourra continuer tranquillement son court.

Malgré un dossier qui se veut enjoliveur, je préfère continuer de vivre dans le Gonsans actuel sans centrale et prendre

		<p>le « risque » de ne pas croire ces belles promesses.</p> <p>NON AU PROJET DE CENTRALE D'ENROBAGE DE MATÉRIAUX ROUTIERS A CHAUD.</p> <p>P.S. : Les capacités de production données dans le dossier sont pour aujourd'hui mais dans les années à venir qu'est-ce qu'il en sera (évolution de la production dans les années futures ? augmentation de la demande de bitume ?)</p>
50	Habitante de Gonsans	Je suis contre le projet , trop proche des habitations de Gonsans .
51	Une Gonsannaise en colère	<p>Comment est il possible qu'un tel projet puisse arriver dans une mairie ? Notre équipe municipale fait tout pour rendre attractif et agréable notre village. Comment imaginer un seul instant qu'une telle centrale puisse s'implanter à l'entrée de notre beau village, récompensé de 2 fleurs au concours des villes et villages fleuris ? Nous ne voulons pas de nouvelles pollutions, de camions supplémentaires dans nos rues déjà bien fréquentées ! Nous voulons protéger notre santé et celle de nos enfants ! Comment peut on nous faire croire que ce projet est écologique ? Qu'allons nous respirer ? Des gaz ? Des particules fines ? Il en est hors de question ! Nous ne laisserons pas les pollueurs s'installer ! Nous voulons garder la qualité de vie que nous avons la chance d'avoir dans ce village !</p>
52	Rudy Peyrafort	<p>Après une minutieuse lecture du dossier, la centrale est beaucoup trop proche des habitation et du village en lui même...</p> <p>Contre la construction en l'état.</p> <p>Merci de revoir réellement la distance de la construction.</p>
53	Yvelise Lescoute	<p>Ce message pour exprimer ma totale opposition à ce projet.</p> <p>Effectivement je suis très surprise qu'un petit village comme le nôtre puisse envisager l'implantation d'une telle entreprise...</p> <p>Au coeur d'une magnifique nature verdoyante, terre d'accueille des bovins (productrices de lait pour le comté (fromage AOC...)), de volailles en plein air ... Comment pouvons nous imaginer une usine rejetant des particules cancérigènes quotidiennement ???</p> <p>Village qui porte un intérêt particulier aux jeunes en développant des infrastructures leur permettant des se retrouver autour d'activités physiques extérieures et parallèlement leur offrir un air chargé de petites particules qui leur donnera</p>

		<p><i>des chances supplémentaires de développer des maladies mortelles!!! Mais comment pouvez vous justifier ce paradoxe? Finalement souhaitez vous que Gonsans se développe plutôt comme un village industriel, qu'un village agricole, paisible à vivre ?</i></p> <p><i>A plus long terme, je pense que la pérennité du groupe scolaire sera menacée avec des familles qui vont fuire et d'autres qui ne souhaiterons absolument pas venir s'installer ici.</i></p> <p><i>C'est une triste nouvelle pour nous, qui à ce jour ne nous permet plus de nous projeter à long terme au coeur de ce village qui nous plaît tant... Nous avons choisi de construire à Gonsans pour tous les avantages que la campagne nous offre, à ce jour notre investissement se voit menacé par des décisions que je ne peux comprendre...</i></p> <p><i>En espérant que nos avis seront entendu.</i></p> <p><i>(mail reçu 2 fois)</i></p>
54	Vincent	<p><i>J'ai bien vu la réponse de la préfecture qui selon "les dispositions du code de l'environnement....etc,etc....</i></p> <p><i>Comme la majorité des habitants concernés par ce projet j'en ait été informé par un flyer déposé dans la boîte aux lettres, on ne peut que se poser la question sur la façon de procéder. Si effectivement, il n'y avait aucun risque pour l'environnement, si il n'y avait aucune pollution visuelle, sonore et autres je pense que ce dossier n'aurait pas grandi "en sous-marin" sans que personne d'autre que les intéressés et éventuellement les maires des communes concernées ne soient au courant. Pour information: tout le monde ne consulte pas l'est républicain!!</i></p> <p><i>Alors comme beaucoup de monde je me suis "farcé" les 110 pages du rapport et à aucun moment je n'ai lu qu'il n'y avait aucun risque. J'ai même lu par çï, par la des risques minimes ou acceptables....</i></p> <p><i>Les camions recevront la consigne d'aller doucement...on voit déjà ce qu'il en est, je propose aux autorités de se poster dans la rue passante du village durant une heure et d'observer comment sont suivies les consignes déjà données....</i></p> <p><i>Je propose également d'arrêter de dépenser l'argent pour embellir le village et d'enlever la ou les fleurs présentes sur le panneau du village. Quelle utilité d'essayer de rendre le village attractif et parallèlement positionner une "verrue" polluante en son sein.</i></p> <p><i>Je ne suis pas certain de l'utilité de cette consultation et je pense malheureusement que les autorités passeront outre l'avis si il y a un ou deux euros à se faire en plus a a la fin du mois.....ah oui au fait ce ne sera pas pour le village mais</i></p>

		<p><i>bien pour des entrepreneurs particuliers.....</i></p> <p><i>Je m'arrête là car au delà cela devient pénible à lire mais il y a malheureusement tellement à rajouter.</i></p> <p><i>Quel dommage et quelle tristesse pour notre village</i></p>
55	<i>habitant de Gonsans</i>	<p><i>Nous sommes opposés à ce projet car tout d'abord il y aura les odeurs puis la pollution ainsi qu'un trafic de camions intensifié alors qu'il est déjà assez important (camions qui en plus ne savent pas rouler lentement!).</i></p> <p><i>Gonsans est un village agréable à vivre, qu'il le reste !!!!!!!!!!!!!</i></p>
56	<i>Famille DAL PAN</i>	<p><i>Bonjour</i></p> <p><i>Nous avons pris connaissance de ce projet d'usine d'enrobé et nous souhaitons exprimer notre opposition. Gonsans est un village agréable ou nous construisons notre vie et celle de nos enfants depuis quelques années. Nous ne souhaitons pas voir les conditions de vie, de circulation se dégrader. Nous sommes également TRÈS TRÈS inquiets pour la santé de nos enfants.</i></p> <p><i>Sil vous plait ne les laissez pas enterrer notre beau village avec ce projet.</i></p>
57	<i>Sandra</i>	<p><i>Totale incompréhension sur ce projet. Quand tout est fait pour embellir le village (réfection du clocher, village fleuri, aménagement du stade et de ses abords etc...) Et là, sort du chapeau par surprise une magnifique centrale d'enrobage polluante, laide, malodorante et ne parlons pas de la circulation qui va s'amplifier. Et pour l'enrichissement de qui? Certainement pas des familles qui cherchent le calme et le bon air de la campagne. Vraiment trop triste.</i></p>
58	<i>Vincent BENOIS</i>	<p><i>A l'annonce de la consultation publique, j'ai téléchargé et lu le dossier concernant la centrale d'enrobage de matériaux routiers à chaud.</i></p> <p><i>Ce projet va engendrer des nuisances diverses pour les habitants de Gonsans et Côtebrune :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Nuisances olfactives : la technique utilisée nécessite le maintien à 160°C du bitume, j'ai pu constater moi-même les odeurs autour de la centrale de Flangebouche, les riverains m'ont confirmé des odeurs le matin, au moment de l'enrobage et du remplissage des camions</i> <i>- Nuisances chimiques : le bitume est fortement suspecté de dégager quantité de gaz nocifs voire cancérigènes pour l'être humain (la plupart des centrales en zone urbaine ont fait ou font l'objet de plaintes des riverains, certaines ont</i>

		<p>dû fermer suite aux plaintes). Je peux facilement imaginer que ces nuisances sont également valables pour les porcs, vaches et poules vivants à proximité et destinés à la consommation humaine.</p> <p>- Nuisances sonore : le lotissement situé près de la future centrale va être au premier plan pour bénéficier des bruits de concassage des fraisats et de mélange du gravier avec le bitume.</p> <p>- Nuisances dues à l'augmentation du trafic routier : le village, autrefois si calme, est aujourd'hui sillonné par des camions de transit international. La centrale générerait plus de trafic : transit avec la carrière, approvisionnement en bitume et en fraisats... A cela s'ajoute le bruit des camions traversant le village (évoqué dans le dossier, 85 dB alors que le seuil de fatigue est à 75 dB), les pertes éventuelles de produit, les risques d'accidents...</p> <p>- Nuisances visuelles : outre l'impact visuel pour les riverains, la centrale sera visible pour les usagers de la maison de la chasse, par les scolaires venant en sortie au sentier du « lutin malin » ainsi que des futurs randonneurs du « parcours patrimonial » mis en place par la municipalité</p> <p>- Nuisances financières : le voisinage de la centrale risque de provoquer une baisse de la valeur immobilière des maisons à proximité.</p> <p>Dans le dossier, l'étude de la dispersion par le vent des émanations de la centrale ne semble pas actualisée.</p> <p>Je suis donc fermement contre le projet de création d'une centrale d'enrobés à chaud sur la zone d'activité artisanale de Gonsans.</p>
59	Valérie	<p>Je suis fermement contre le projet de création d'une centrale d'enrobés à chaud sur la zone d'activité artisanale de Gonsans.</p> <p>Ce projet va engendrer des dégagements d'odeurs et de composés chimiques que nous allons respirer. Quelles seront les conséquences sur nos santés, sur les cultures, sur les animaux ?</p> <p>Ce projet va contre l'image d'un village qui développe le bien-être de ses habitants (stade aménagé, sentiers de découverte, mise en valeur du patrimoine, fleurissement, ...).</p> <p>La circulation des camions va encore s'intensifier dans le village.</p> <p>Je ne suis pas venue habiter à la campagne pour avoir de tels désagréments.</p>

60	Corentin B.	<p><i>La centrale sera bruyante et diffusera une odeur de bitume vraiment pas agréable.</i></p> <p><i>Ses émanations chimiques auraient des effets cancérigènes sur la santé des habitants, notamment chez les enfants.</i></p> <p><i>L'activité va engendrer un trafic de camions qui va s'ajouter au fort trafic existant.</i></p> <p><i>Cela va déprécier la valeur des maisons du voisinage.</i></p> <p><i>Je suis fermement contre le projet de création d'une centrale d'enrobés à chaud sur la zone d'activité artisanale de Gonsans.</i></p>
61	Matthieu BRIOT	<p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Je me permet de réagir en tant qu'ancien habitant et ancien élu au conseil municipal de Gonsans.</i></p> <p><i>Notre commune est aujourd'hui un endroit où il fait bon vivre, quelques commerces, une école, encore de nombreux agriculteurs.</i></p> <p><i>Mais qu'en sera t'il demain ? Si ce projet vient à bout qu'en sera t'il des exploitations agricoles ? De la qualité de vie des familles de Gonsans, des enfants qui vont à l'école ?</i></p> <p><i>Sur le moyen terme cela engendrera sans doute des problèmes de santé pour nos habitants, mais aussi une baisse de qualité pour nos exploitants agricoles, le risque de pollution de l'environnement est bien réel.</i></p> <p><i>Dire oui à ce projet, c'est donc approuver à long terme la désertion de Gonsans au profit d'autres petits villages non pollués !</i></p> <p><i>Protégeons Gonsans !</i></p> <p><i>Protégeons ses habitants !</i></p> <p><i>Protégeons ses enfants !</i></p> <p><i>Protégeons ses agriculteurs !</i></p> <p><i>Protégeons ses animaux !</i></p> <p><i>Protégeons son école !</i></p>

		<p><i>Protégeons son environnement !</i></p> <p><i>NON À CE PROJET INSENSÉ !</i></p>
62	Isabelle Diana-Mathé	<p><i>Je suis profondément contre ce projet, et voici mes inquiétudes :</i></p> <p><i>- Pollution de l'air : un simple filtre à manche arrête les poussières, certes, mais pas les particules fines, ni les odeurs de bitume et les gaz associés (HAP). Dans toutes les actions en justice menées à l'encontre de ce type de centrale, les gens se plaignent d'odeurs de bitume bien loin des sites impliqués.</i></p> <p><i>A Flangebouche, à 900m de l'usine, les habitants, que nous sommes allés rencontrer, le sentent tous les matins lorsque les camions sont remplis, et près de la centrale, les silos chauffés sentent en continu !</i></p> <p><i>Ces HAP sont responsables, on semble le découvrir seulement, de très nombreuses maladies (cancers dont maladie de Hodgkin, leucémies, pathologies sanguines, maladies auto-immunes...).</i></p> <p><i>Il est de notoriété publique que les analyses post-installations sont payées par les industriels eux-même, l'état n'a pas les moyens de le faire ... Peut-on réellement s'y fier? Un reportage d'Envoyé Spécial (émission sérieuse!!), intitulé «Bitume : la part d'ombre» montre évidemment que non! Les taux de gaz toxiques relevés par des laboratoires indépendants sont de 600 à 1000 fois supérieurs aux taux donnés par les industriels !!</i></p> <p><i>Quant à l'utilisation de vieux enrobés, la caution « développement durable" du projet, c'est un autre problème. L'industriel nous certifie qu'ils ne seront pas chauffés avant d'être intégrés. Mais ils seront concassés sur place, à l'air libre. Peut-on vraiment nous certifier qu'ils seront exempts d'amiante, de métaux lourds, etc? Combien de temps mettent les certificats de «non contamination» à arriver? L'industriel peut-il toujours supporter les délais nécessaires à leur obtention? Parce que sinon, ne peut-on imaginer de concassage d'un produit amianté sous le nez des habitants?</i></p> <p><i>- Pollution de l'eau : anecdotique ! On est en zone Karstique, tout disparaîtrait si jamais... Et puis on s'en fiche puisqu'on est pas en zone de captage!! Je ne déforme que très peu la teneur de ce que l'on trouve dans l'étude d'impact.</i></p> <p><i>- Bruits : est-ce qu'un simple hangar sans parois peut suffire à arrêter les bruits? Va-t-il être fermé? Les nouveaux habitants de Gonsans ont déjà à subir des bruits importants de cette zone industrielle, notamment en période de concassage. N'est-ce pas suffisant? Ah oui, la centrale ne fonctionnera pas la nuit heureusement... enfin, sauf en cas de</i></p>

nécessité comme il est indiqué dans le dossier!!

- Transports routiers : il suffit de rester quelques heures au centre du village (cf les bénévoles du jardinage) pour se rendre compte que le trafic est déjà important. Ajouter à cela 40 camions minimum par jour de bitume chaud et odorant, les camions de livraison des granulats qui traverseront le centre, les camions de livraison du bitume en provenance de Lyon... c'est bon d'être à la campagne!

D'ailleurs, il semblerait que certains habitants ont déjà quitté le village « car il y avait trop de camions », véridique!!

Et d'ailleurs, ces 40 camions ne sont qu'un minimum, puisqu'il se pourrait bien que, pour faire face à la demande, l'entreprise soit dans l'obligation de produire toujours plus... et est-ce une moyenne étalée sur l'année ou est-ce le nombre de camions par jours réels de production?

Lorsque l'étude d'impact évoque les zones environnementales sensibles, comme la grotte de Gonsans, qui recense de nombreuses chauve-souris protégées, il n'est question que de l'éloignement de la zone prévue pour la centrale. Mais qu'en est-il de l'augmentation du transport routier puisqu'il y a une route tout près? Risques de percussions et gaz toxiques sont-ils comptabilisés?

- Proximité des nouvelles habitations : ce serait une honte, aussi rapidement après la vente des terrains de la commune à des particuliers, de leur imposer cette nuisance supplémentaire. Ils sont venus chercher le charme et le calme de la campagne!! Alors certes, ils ne sont pas dans la zone des 200m, mais ils la frôlent, c'en est risible tellement ils sont proches.

Et il semblerait que des logements aient été oubliés : celui de l'électricien, autorisé car il s'agit également d'un local artisanal, dans la zone des 100m, et le logement de Pascal Pusard, loué depuis des années et situé...dans PTP ...Doit-on compter les mètres?

Outre la proximité de ces habitations, il faut noter qu'elles surplombent l'entreprise et sont donc plus hautes que la cheminée qui est là pour ventiler les effluents dans l'atmosphère... Ce sont donc elles qui seront les premières concernées par les HAP relargués directement sous leur fenêtres et celles de leurs enfants!

- Proximité des locaux recevant du public : Alfadou se situe dans la zone des 100m, c'est un établissement recevant du public. Un tas de matériaux suffira-t-il à le protéger?

- Elevage d'animaux destinés à la consommation humaine : il n'en est pas du tout fait mention dans le dossier d'étude

		<p><i>d'impact. Une porcherie à 90m, un élevage de vaches laitières à 148m, et un élevage de poulets...élevés en plein air (!) à 460m!! Sans importance sans doute!</i></p> <p><i>- Faune sauvage : l'étude d'impact est hilarante à ce sujet! On dénombre 5 espèces de mammifères sur le site! Sachant que le moindre mulot est un mammifère, que les chauve-souris sont partout...il est impossible de tomber sur un chiffre aussi bas. De qui se moque-t-on?</i></p> <p><i>En résumé, je dis non à l'implantation de cette centrale à Gonsans !</i></p>
63	<i>Fabienne</i>	<p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Constatant le manque d'informations dont ce projet a fait l'objet, je me permets de simplement de signifier mon refus, sans argumentation particulière, de voir s'implanter une telle entreprise dans notre village jusqu'à présent rural et où il fait si bon vivre... En espérant que cette enquête ne soit pas faite sur un projet déjà ficelé.</i></p> <p><i>Bien cordialement.</i></p>
64	<i>Romain LEPAGE, habitant de Gonsans depuis 2014, père de 2 jeunes filles de 4 et 7 ans.</i>	<p><i>En préambule je tiens à préciser que nul différent envers la personne porteuse du projet n'est à considérer. M. Pusard est en effet un personnage connu et apprécié, je pense, par la plupart des riverains de Gonsans. Pour ma part, il m'arrive de le côtoyer occasionnellement et nous entretenons des relations cordiales.</i></p> <p><i>La vie d'une commune rurale comme la nôtre est naturellement rythmée par des évolutions urbaines, environnementales, démographiques et économiques. Plusieurs projets en cours tendent à développer l'activité sportive et culturelle sur le territoire communal et d'autres projets à l'étude ont pour objectif d'attirer il me semble de nouvelles familles. Nous cohabitons avec des activités connues et présentes depuis bien plus longtemps que ma famille (trafic routier, entreprises, exploitations agricoles, ...) et nous nous en accommodons sans difficulté. L'émergence d'un projet de ce type pose la question de l'acceptabilité par chacun d'une « contrainte » dont il n'est pas possible de peser le pour et le contre avant de s'installer pour tous ceux qui sont déjà installés. Quant à l'acceptabilité des potentielles nuisances pour les nouveaux arrivants, ce sera(it) à chacun d'en juger mais il est légitime de se poser la question de la cohérence entre la volonté d'attirer de nouvelles familles et l'implantation d'une industrie de ce type. Et ce même si le projet n'est pas porté par la commune, c'est d'ailleurs peut être une des raisons du faible niveau d'information des riverains (par exemple, aucune mention du projet n'est portée dans le fascicule d'information communal reçu récemment dans nos</i></p>

boîtes à lettres).

Plusieurs points du projet permettent néanmoins de s'interroger :

- L'entreprise porteuse existe depuis 2017, le projet n'est donc pas récent visiblement.

A la lecture du dossier, on peut se rendre compte que la commune a connaissance du projet depuis au moins 2018, or, je n'ai pas souvenir d'en avoir entendu parler. C'est d'ailleurs par un tract anonyme que j'ai pris connaissance de ce projet. Cela peut paraître surprenant et n'aura pas laissé beaucoup de temps aux habitants pour en prendre connaissance et s'exprimer le cas échéant.

- Une habitation existe à moins de 200 m du lieu d'implantation du projet. En effet, un entrepreneur ayant cessé son activité, sauf erreur de ma part, réside sur le lieu d'implantation de son ex-entreprise, au sein de la zone artisanale. Est-ce que ce paramètre, dont il n'est pas fait mention, est bien porté à la connaissance de l'administration en charge d'émettre l'avis favorable ou défavorable concernant ce projet ?

- La question se pose également quant à l'augmentation du trafic routier sur environ 3 mois cumulés dans l'année (40 à 60 jours d'activité). En effet, les chiffres annoncés sont de 20 à 35 000 tonnes de production annuelle. Si l'on retient un tonnage moyen de 28,5 tonnes par camion (chiffre obtenu par division de l'apport de bitume pour 1 000 tonnes représentant environ 35 camions, relevé dans le dossier), la production représente 702 à 1228 camions / An. Or, page 72 il est fait mention de 10 à 40 camions / jour puis 40 à 60 jours d'activité dans l'année. Les chiffres médians donneraient $25 \times 50 = 1250$ camions et nous sommes déjà au-delà de la fourchette haute des prévisions de production. A ces flux, il faut ajouter l'approvisionnement du site en matière première : 19 à 33 000 tonnes de granulats (667 à 1157 camions) + 1 000 à 1 800 tonnes de bitume (35 à 63 camions) + apport d'énergie (10 camions).

En tant que riverain, père de 2 jeunes enfants qui doivent traverser 4 fois la route pour se rendre à l'école, je m'interroge sur les dangers potentiels de cette considérable augmentation du trafic déjà relativement dense. Les prévisions les plus hautes nous amènent jusqu'à 2 458 camions supplémentaires à ceux qui passent actuellement. Sur 60 jours d'activité, cela fait 41 camions / jour... Sur 40 jours, cela en ferait 61 !

A cela il faut ajouter environ 400 camions existants, nous arrivons à presque autant de camions / jours que d'habitants dans la commune.

- Vu les considérations environnementales et écologiques faisant état de recyclage de matières (page 80), des mentions

de « bilan global positif » lié au process mis en œuvre paraissent en décalage avec les consommations d'énergie annoncées (électricité, gaz, fioul...). Par ailleurs ce « bilan positif » est à corréliser avec les flux engendrés et le bilan carbone d'une telle installation, ne serait-ce que pour sa réalisation initiale. (+ acheminement d'une partie des granulats depuis les Vosges)

En effet, juste après, page 81, les consommations annoncées sont de 240 000 KWh d'électricité, 20 000 m³ de gaz, 10 000 L de fioul... Je ne me représente pas vraiment si c'est peu ou beaucoup pour ce type d'installations mais l'absence du projet aurait forcément un « bilan global positif » partant du constat que l'absence de consommation est plus écologique...

- Page 71, une augmentation de « quelques dBA » est mentionnée. L'échelle de mesure du bruit nous indique un niveau sonore doublé à chaque augmentation de 3dB, donc si par « quelques » il faut par exemple lire « 9 » alors la traduction serait un niveau de bruit 8 fois supérieur au niveau initial. Des approximations telles que « quelques dB » ne sont donc pas pour apaiser les craintes éventuelles.

- La lecture globale du document apporte souvent des conclusions rassurantes. Tant mieux. Cependant, il est légitime de s'interroger face à l'absence de conséquences chiffrées et mesurables notamment en terme de pollutions avec HAP, rejets...

- Page 109, on peut lire que « l'exploitant sera à l'écoute des habitants ». Il est probable que beaucoup souhaiterait qu'il soit à l'écoute aujourd'hui et afin de conserver la bonne presse dont il bénéficie, il paraîtrait peut-être plus sage d'explicitier plus largement ce en quoi consiste le projet à la population ou peut-être d'y renoncer. Quel est le besoin réel de ce type d'installation ? Où sont implantées les installations existantes ? ne permettraient-elles pas de continuer à assurer les besoins actuels des entreprises de TP ? Autant d'interrogations qui ne trouvent pas de réponses dans le dossier de la consultation publique.

- Dans l'arrêté du 09/04/2019, à l'article 2.1, je ne suis pas certain qu'aucune habitation ne soit dans le périmètre (voir plus haut).

A l'article 6.8, les « sources d'odeurs seront implantées de manière à limiter la gêne pour le voisinage ». C'est une phrase agréable à lire mais peu explicite : comment, quels moyens, quelle implantation ? Les solutions proposées sont plutôt vagues et suscitent encore une fois l'interrogation.

		<p>- Chapitre 7, les méthodes d'évaluation des effets ne prennent pas plus de 3 pages... ?</p> <p>- Chapitre 8, page 171, le danger « foudre » est indiqué comme « très improbable ». C'est relativement surprenant sachant que nous habitons dans un département avec une densité de foudroiement supérieure à 2,5 Ng et niveau kéraunique à 28 jours de foudre / an environ. Les habitations individuelles ont de ce fait l'obligation d'être pourvues d'une protection contre la foudre.</p> <p>Ces éléments pour dire que ce projet pose question. Nous nous sommes installés ici en connaissant les activités existantes. Il n'est pas certain qu'en présence de ce type d'installation nous aurions porté notre choix sur cette commune.</p> <p>Romain LEPAGE, habitant content mais (parfois) inquiet pour l'avenir.</p>
65	cassard frederic	<p>Je suis très surpris, voire effondré de voir que l'on peut continuer en 2021 dans un contexte de développement durable, de continuer à construire de telles installations aussi près du lieu d'habitation et du lieu de travail de nombreux habitants.</p> <p>Je suis certain que dans quelques années au plus tard, on se rendra compte que ceci est totalement nocif.</p> <p>S'il vous plait, est-il possible de mieux réfléchir avant de lancer de tels projets ?</p>
66	Habitante de Gonsans	<p>Contre ce projet qui apportera énormément de pollution, trop de passage de camions qui ne fera plus de notre village, un lieu où nos enfants peuvent circuler mais où nos enfants seront enfermés.</p> <p>Trop d'odeurs et de poussières pour que l'ont puissent respirer le bon air que nous sommes venus chercher en où installant dans ce village qui était si beau sans ce genre de projet.</p> <p>Et tous ces impacts sur notre santé à tous habitant de GONSANS.</p>
67	Collectif d'habitants de Gonsans	<p>Message 1</p> <p>Monsieur le préfet du Doubs,</p> <p>Nous vous joignons notre compte rendu d'observations et mises en évidence des dangers concernant la demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une centrale d'enrobage de matériaux routiers à chaud à Gonsans au 1,rue A Rompré.</p>

		<p>Ce dossier comporte nos observations (compte rendu d'observation sur la centrale d'enrobé à chaud de Gonsans.pdf) ainsi que ses annexes (pièce jointe de 1 à 18).</p> <p>Ce dossier a été réalisé par un collectif d'habitants de Gonsans composé d'une dizaine de personnes, notamment : Madame Isabelle Diana-Mathé, Madame Flenet Aurore, Madame Séverine Garciant, Monsieur Benois Vincent, Monsieur Brenier Gaëtan.</p> <p>Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.</p> <p>Message 2</p> <p><i>bonjour c'est un petit oubli d'actualisation des pièces, les pièces 16 et 17 ont été retiré du dossier donc n'apparaissent pas dans le compte rendu .il aurait fallu que je modifie la pièce n°18 en pièce n°16 et que je modifie dans le compte rendu le cf.18 . Je m' en excuse</i></p> <p>bien cordialement</p> <p><u>Pour accéder au Compte-rendu et pièces jointes, cliquer ici</u></p>
68	Rouboul	<p><i>Quel dommage d'avoir choisi un endroit si proche des habitations afin de réaliser ce projet.</i></p> <p><i>Il aurait été tellement plus judicieux d'éloigner cette centrale. Il ne faut pas voir seulement la « praticité » pour les entrepreneurs mais penser aux habitants du village. Pas du tout contre ce projet , mais je suis sûr qu'ils trouveront un endroit bien plus approprié afin de réaliser ça.</i></p>
69	Jean Louis MORTEAU ancien maire de COTEBRUNE	<p>GONSANS ,village renommé par la maison de la chasse et de la NATURE</p> <p><i>A l'heure où l'on prône l'écologie,le bien-être des personnes et des animaux, je ne valide pas le projet et rejoins toutes les remarques des contestataires précédents.</i></p> <p><i>Beaucoup trop proche des habitations,des fermes, d'un poulailler, d'une porcherie et de la maison de la chasse et de la NATURE.</i></p> <p><i>Qu'en sera-t-il si ce projet se réalise ? Sonorité? Santé ? Sécurité des habitants? Culture?odeurs nauséabondes? Déchets? Pollution? Camions? Émissions gazeuses ?Et de tout ce qui est mis en oeuvre pour un bien-être à vivre :</i></p>

		<p><i>sentier pédagogique permettant de découvrir la faune et la flore régionale, sentiers pédestres, parc sportif ???</i></p> <p><i>Je ne suis pas persuadé que si ce projet abouti, cela attire de futurs habitants à Gonsans et Cotebrune alors que la municipalité se démène pour attirer des jeunes ménages dans le but de maintenir l'école à l'heure où l'on ferme des classes.</i></p> <p><i>Il ne faudrait pas scier la branche de l'arbre sur laquelle on est assis.</i></p> <p><i>Cette centrale ne peut-elle pas être déplacée?</i></p> <p><i>Un autre sujet me préoccupe : LA DESIMPERMABILISATION DES SOLS.</i></p> <p><i>A l'heure où j'écris, certaines communautés de communes se penchent sur le sujet et desimperméabilisent cours d'école, parkings, chemins, face aux problèmes du ruissellement des eaux.</i></p> <p><i>L'ENROBE EST-IL D'AVENIR ?</i></p> <p><i>Je reviens également sur l'enquête publique annoncée dans les règles par voie de presse.</i></p> <p><i>N'aurait-il pas été plus judicieux aux entrepreneurs de ce projet de proposer une réunion publique afin d'échanger sur le sujet. Les esprits seraient sans doute moins échauffés.</i></p> <p><i>Une autre inquiétude : la non réactivité de Mr le Maire et de ses conseillers municipaux face à cette décision importante.</i></p> <p><i>Devant ces faits, je compte sur vous, responsables, de l'acceptation ou du rejet de ce projet et de prendre votre décision en votre âme et conscience.</i></p> <p><i>Sincères salutations</i></p>
70	<p><i>Quentin, habitant de Gonsans depuis 3 ans.</i></p>	<p><i>Comment rédiger un avis raisonné lorsqu'il s'agit d'un projet totalement irresponsable et inadapté tant pour l'Homme que pour la nature environnante. On va essayer, même si je reste persuadé que tous ces avis très pertinent avec lesquels je suis entièrement d'accord ne serviront malheureusement à rien et ne seront pas pris en compte face à ce type d'entreprise (et des personnes qui les entours...)</i></p> <p><i>Evidement ma réponse et NON à l'implantation d'une telle centrale dans le village de Gonsans ni dans aucun autre d'ailleurs. Comment peut-on envisager de mettre une telle centrale à proximité d'un village, d'habitations, d'élevages</i></p>

		<p><i>d'animaux... ?</i></p> <p><i>Tant d'études ont été menées vis-à-vis de la santé, la qualité de vie, la pollution visuelle, les odeurs... et ont prouvé qu'il n'y avait aucun point positif à intégrer ce type de centrale si proche d'un village.</i></p> <p><i>J'imagine que l'aspect financier l'emporte sur le bien-être des habitants.</i></p> <p><i>Flash info N°1 de Gonsans – Février 2021 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Création d'un lotissement « Derrière chez Lilot » ; invitons encore du monde à proximité de la centrale, ce n'est pas dangereux apparemment !</i> <i>- Le parcours pédagogique de randonnée patrimoniale ; avec en commentaire je cite « Les élus souhaitent la réalisation d'un kiosque avec le bois issu de la forêt communale. Afin d'améliorer l'intégration paysagère un mur en pierre sera érigé avec des matériaux de récupération ». J'adhère parfaitement à ce type d'initiative mais je pense que l'intégration paysagère de la centrale d'enrobé est en complète contradiction avec ce qui est fait jusqu'à présent.</i> <i>- Un site sportif au stade ; une excellente idée pour tous les habitants du village ; comme il l'est dit dans l'article qui s'en suit « véritable lieu de rencontre interrégionale de PLEIN AIRE accessible à tous ». On nous invite même à venir y pratiquer notre sport/fitness et à venir faire un pique-nique en plein aire, c'est le top ! Mais si la centrale est construite à Gonsans je préfère faire mon jogging et mon pique-nique au bord d'une autoroute.</i> <p><i>Autant de projets menés avec bienveillance et réflexion qui s'intègre parfaitement à un village comme le nôtre mais qui n'est pas du tout en adéquation avec les retombées et les conséquences d'une installation d'une centrale d'enrobé. L'image que les élus souhaitent donner au village et celle que nous avons va changer radicalement.</i></p> <p><i>Pour finir, dans le flash info N°3 on tient à nous rappeler « 13. Bruit : Pensez à vos voisins » où il est rappelé les créneaux horaires pour l'utilisation d'outils bruyants. Règle d'or pour une vie en communauté sans abus ! Règle qui n'aura plus aucune valeur face aux bruits quotidiens et incessants des machines et des camions qui traverseront le village.</i></p>
71	Romain LEPAGE	<p><i>Bonjour dans le précédent message j'ai écrit :</i></p> <p><i>"Et ce même si le projet n'est pas porté par la commune, c'est d'ailleurs peut être une des raisons du faible niveau d'information des riverains (par exemple, aucune mention du projet n'est portée dans le fascicule d'information</i></p>

		<p><i>communal reçu récemment dans nos boîtes à lettres)."</i></p> <p><i>Je tiens a corriger cela, c'est une erreur de ma part et je n'avais pas vu mais l'information est bien relayée dans ledit bulletin.</i></p>
72		<p><i>Observation retirée le 30/06/2021 – ne concernait pas cette demande,</i></p>
73	Fanny	<p><i>Je suis contre à 100%. Lorsque l'on décide d'investir dans une maison à la campagne pour échapper à la pollution de la ville, ce n'est pas pour se retrouver avec une centrale à enrobée qui va venir nous polluer.</i></p> <p><i>Quelle honte de vouloir réaliser ce type de projet dans un village comme celui de Gonsans.</i></p> <p><i>Jusque là, on s'y sent très bien. Si ce projet se réalise, il est clair que nous n'y seront plu les habitants comblés d'aujourd'hui.</i></p> <p><i>J'espère que l'aspect humain l'emportera sur l'aspect financier.</i></p>
74	F et D POURRON	<p><i>Nous sommes surpris d'avoir été prévenus aussi tard. Que cache ce projet ?</i></p> <p><i>Nous nous inquiétons des nuisances sonores, olfactives et des répercussions sur notre santé.</i></p> <p><i>Pourquoi l'implantation est-elle tolérée aussi proche du village ?</i></p> <p><i>La commune se démène pour embellir, le village créer de nouveaux lotissements, aménager une place, créer des espaces de jeux et des sentiers pédagogiques, nous ne comprendrions pas qu'un tel projet puisse aboutir. D'autres centrales de ce type sont déjà implantées dans un territoire proche de notre commune (Flangebouche,...), quelle utilité de ce projet ?</i></p>
75	Anonyme	<p><i>Je m oppose à ce projet qui pour moi et néfaste pour les habitants de Gonsans.</i></p> <p><i>L air polluant, les maladies, les camions...</i></p> <p><i>Gonsans est un joli village fleurie, un nouveau parc vient d être créer dans le village, et ces deux projets ne vont pas ensembles.</i></p> <p><i>Gardons notre village tel qu il est....</i></p>

76	Bessot Jérôme	<p><i>Projet inutile et dangereux.inutile car il n'y a pas de pénurie de ce type de produit sur la région. Dangereux car c'est une production qui rejette des substances hautement toxiques dans l'air au détriment des habitants des alentours. Il y a déjà assez de particules fines dans l'air provenant de la carrière pour nous polluer.Si vous ajouter le va et vient permanent des camions,la vie à gonsans deviendrait un véritable enfer.Ne venez pas nous parler de l'apport financier pour la commune,les dommages sur la santé des habitants coûteraient beaucoup plus cher à la collectivité à long terme.C'est là qu'un choix doit se faire:_soit vous choisissez l'immoralité et vous laissez s'enrichir une ou deux personnes au détriment de la santé de dizaines de gonsanais et au détriment de la qualité de vie de certaines d'entre eux. _soit vous choisissez la moralité et dites stop à ce projet inutile. Vous avez organisez un vote sur le choi x de la future mairie, organisez un nouveau vote pour connaître l'avis des habitants .Ainsi'vous ne porterez pas tout le poids de la responsabilité si ce projet devait voir le jour. Vous ne pouvez pas imposer un tel sacrifice aux gonsanais sans tenir compte de leurs avis. Sincères salutations.</i></p>
77	François	<p><i>Après avoir pris le temps de lire l'ensemble des messages déposés, je ne vois pas quoi rajouter de plus que de dire NON à ce projet. Je retiendrai que l'ensemble des avis concerne en premier l'augmentation du trafic routier à Gonsans qui est déjà important, que les nuisances liées aux bruits et à l'odeur engendrées par l'augmentation du trafic seront forcément en hausses, sans parler de celles générées par la centrale d'enrobés. Bref, tous les autres arguments avancés dans les messages déposés par les habitants de Gonsans sont également les miens que ce soit ceux concernant la pollution de l'air, des sols, des terres agricoles, des élevages ; ceux également des risques de cancer ; ceux concernant l'implantation d'une telle centrale aussi proche des habitations ; ceux concernant l'attrait d'un beau petit village avec des projets de mises en valeur qui vont à l'encontre d'un tel projet, de ceux concernant les risques pour la flore, la faune sauvage,... La liste est longue et au risque de répéter les mêmes arguments, je suis tout simplement contre ce projet.</i></p>
78	Valérie	<p><i>Ce message ne vise évidemment pas personnellement les personnes porteuses de ce projet de centrale à bitume à chaud originaires du village. Il est cependant surprenant que ce projet soit resté sous silence depuis la création de l'entreprise EPP en 2017 puisque rien ne semble avoir fuité avant la publication discrète de la consultation du public. Les réactions surprises et hostiles à la suite du tract diffusé 15 jours avant la fin de la consultation en attestent.</i></p> <p><i>Gonsans est, je le confirme à mon tour, un village où il fait bon vivre. Tout n'est pas idyllique et totalement tranquille, mais est suffisamment supportable pour être consenti, que l'on soit installé depuis longtemps ou non dans le village. Le fleurissement, l'aménagement de nouvelles infrastructures de loisir (parcours sportif ou patrimonial) apportent un</i></p>

		<p><i>cadre de vie qui donne envie de s'installer.</i></p> <p><i>Ce qui est finalement le plus pénible aujourd'hui, c'est l'intensité de la circulation routière (VL, tracteurs, camions de chantiers ou d'artisans et engins liés à l'exploitation du bois en hiver) puisque nous sommes sur un axe important. Cette intensité est accentuée par le passage quotidien de PL en transit qui se croisent parfois difficilement dans le village. La réalisation d'un tel projet va forcément engendrer une augmentation de ce trafic de véhicules imposants transportant matière première ou enrobé à des périodes de l'année où, par exemple, les enfants vont à l'école à pied ou à vélo et vont subir la pollution qui en découle. En termes d'approvisionnement le volume des matériaux locaux (carrière de Gonsans) n'est d'ailleurs évoqué que très vaguement et des origines lyonnaises et vosgiennes sont annoncées pour le reste.</i></p> <p><i>Les nuisances sonores et olfactives, et donc sanitaires, ne vont pas se limiter à l'augmentation du trafic routier puisqu'elles vont être engendrées par le fonctionnement même de la centrale qui doit s'implanter juste en contrebas d'une toute nouvelle zone d'habitations. Pourquoi imposer cela en plus à ces nouveaux habitants du village ? Des habitations sont même présentes dans les périmètres réduits d'implantation. Pourquoi laisser s'installer ce type d'infrastructure à proximité du passage de parcours pédagogiques et patrimoniaux ? Considérer par ailleurs les nuisances engendrées comme négligeables pour la faune et la flore est assez dur à accepter à une époque où de nombreuses espèces disparaissent. On ne comprend pas très bien d'ailleurs sur quoi se base la liste des espèces aviaires mentionnées, ni leur statut de conservation. Le milan royal que l'on voit régulièrement survoler ce secteur du village n'est même pas référencé.</i></p> <p><i>A une période où des collectifs se montent contre de tels projets parce que des problèmes sanitaires (santé, pollution des espaces verts, maisons et jardins) émergent dans les secteurs où de telles installations sont implantées, il est difficile d'accepter qu'un projet de ce type voit le jour, qui plus est dans notre village. Vous comprendrez donc que je suis contre.</i></p>
79	Julien MORTEAU	<p><i>Le projet oui mais pas son implantation. Gonsans a su se développer et devenir attractif au travers de différents projets culturels, sportifs, associatifs, professionnels... tout en tenant compte à chaque fois de l'impact sur sa population.</i></p> <p><i>Le développement durable et raisonné a été jusqu'à ce jour un des socles décisionnaires . Preuve en est à la lecture des commentaires de cette enquête.</i></p> <p><i>Maison de la chasse, parcours découvertes, stade de foot, aire de jeux, un nouveau city park à venir, groupe scolaire</i></p>

		<p>sont autant de sites à proximité qui vont être perturbés par l'impact de ce projet qui est à l'encontre du dynamisme engagé.</p> <p>Sans parler des habitations, des habitations à très proche proximité du projet ainsi que l'élevage porcin, poulailler, élevage agricole et autres entreprises implantées qui auront le bonheur de bénéficier des émanations et autres particules. Nous voyons bien des cas similaires dans notre pays ou soit disant l'impact est faible sur le papier mais la réalité en est tout autre!</p> <p>Je rejoins également l'avis d'autres citoyens vis à vis du trafic routier déjà bien trop élevé pour une commune comme la nôtre. A rappeler que 2 entreprises de TP, deux carrières, une centrale béton entre autres sont déjà des activités locales qui pèsent sur le trafic actuel dont l'axe Baume les Dames > < Pontarlier est déjà BIEN CHARGE. Il serait bon de se pencher sur cette question mais ceci est un autre débat.</p> <p>Au delà de tout cela, qui sont déjà de FORTS désagréments QUOTIDIEN, la question fondamentale est bien l'impact sur la SANTE de la population qui même si elle se dit faible sur le papier en sera très certainement tout autre... mais seul l'avenir (nous espérons que non) nous donnera cette conclusion.</p> <p>En espérant que cette enquête ne soit pas juste un formalisme dans ce dossier et que les autorités compétentes prennent bien en considération l'avis de la population.</p>
80	Une famille en colère	<p>Nous habitons depuis plus de 20 ans dans ce village et nous ne sommes pas du tout d'accord avec ce projet d'implantation de centrale d'enrobé à chaud. A-t-on un seul instant pensé aux habitants ? Les nuisances sont nombreuses : bruit, odeurs, pollution, augmentation du trafic routier déjà important, et tout ce qu'on découvrira une fois le projet abouti ! Où est l'écologie dans tout ça ? Arrêtons ce massacre et laissez les gonsanais continuer à respirer !</p>
81	Adélaïde MORTEAU	<p>Il fait bon vivre à Gonsans.</p> <p>Sachons préserver notre quiétude et notre qualité de vie qu'il me semble s'est déjà dégradée ces dernières années avec un trafic routier qui n'a de cesse d'augmenter.</p> <p>Des poids lourds mais aussi des véhicules légers en nombre et combien en excès de vitesse...Un impact certain sur notre environnement, notre santé, notre sécurité et celle de nos enfants.</p>

Les discours politiques et publics sont aujourd'hui tous en faveur de l'écologie pour préserver notre santé et notre environnement.

On nous incite à transformer nos comportements individuels, consommer moins, mieux, en circuit-court, limiter nos déplacements...

On éduque nos enfants en ce sens, on leur apprend dès le plus jeune ces petits gestes, éteindre la lumière, couper l'eau, trier...

A l'époque de la convention citoyenne pour le climat, j'ai du mal à concevoir qu'un tel projet puisse être érigé à proximité d'une commune et crois que nos pouvoirs publics sont là pour protéger la population et son environnement.